

d'être logés par le CCAS de Draguignan. Le Secours Populaire intervient également très activement auprès de ces personnes. Il explique que les collectivités peuvent venir en aide de 3 manières différentes;

Faire un don au CCAS de Draguignan, au secours Populaire ou acheter du matériel ( informatique, électroménager...) en fonction des besoins des réfugiés.

La première solution est retenue considérant que le CCAS de Draguignan consacre une enveloppe spécifique aux réfugiés de la guerre en Ukraine.

1000 € attribués au CCAS de Draguignan.

Voté à l'unanimité.

7 - Les élus planifient les permanences des prochaines élections du président de la République selon leurs disponibilités.

Questions diverses;

Le Maire indique que le ramassage des encombrants par la Communauté de communes Lacs et Gorges du Verdon est supprimé.

Les élus s'entendent pour proposer un passage pour le ramassage des encombrants 1 fois tous les deux mois par le service technique communal.

La collecte du 19 avril est annulée. Un calendrier sera mis en place dès l'embauche d'un agent technique supplémentaire.

Un règlement sera rédigé précisant que les petits objets ne seront pas collectés et qu'il appartient aux usagers de les apporter à la déchetterie de Castellane ou de Comps sur Artuby avec lesquelles la commune a une convention. La population en sera informée sur Panneau Pocket et par affichage. Les élus déplorent le manque de civisme des usagers au vu des dépôts sauvages constatés.

L Bastiani, responsable du service technique, demande si le broyeur de la CCLGV pourrait être mis à la disposition de la commune pour broyer le tas de végétaux entreposé au hangar communal. Le Maire et C Varagnac répondent qu'ils demanderont aux responsables du service des déchets de la CCLGV qui viennent sur la commune le mardi 5 avril.

L Bastiani transmet le message audio de C Burllet qui présente appel à projet de "micro bibliothèque " porté par l'ONG " Bibliothèque sans frontière".

Il s'agit de la création d'une micro bibliothèque sur la commune ayant pour fonction d'animer des ateliers ou d'organiser un club de lecture. Le dossier administratif doit être déposé avant le 19 avril. Si le projet est retenu, 1500 livres seront offert par l'ONG.

Les élus trouvent le projet très intéressant; il pourrait être envisagé dans le local du rez de chaussée de la place du Vieux Lavoir en complément d'autre activités (Point d'Information Touristique et artisanat). Ce lieu sera réaménagé dans le courant de l'année prochaine.

CC Varagnac présente succinctement le projet de fabrication de mangeoires par les enfants et mise en place et nourrissage pour sensibiliser les enfants à la biodiversité; projet porté par le société de chasse l'école communale et monsieur Jean-Pierre Troin.

Les élus estiment qu'il est nécessaire de faire un appel à candidature pour un agent saisonnier 21 heures par semaine au service technique communal à compter du 15 mai prochain en vue de seconder Nicolas Chenevotot.

La séance est levée à 16h30.